

COMMERCE

et
**DROITS
DE DOUANE**

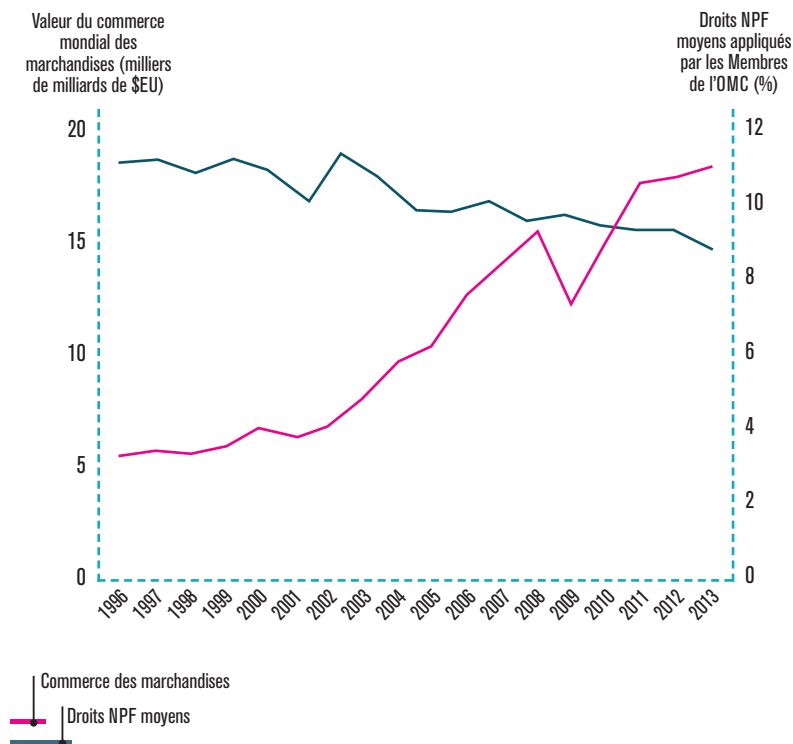
Le commerce
augmente à mesure
que les droits de
douane diminuent

Le saviez-vous?

Au cours des 20 dernières années, la valeur du commerce mondial des marchandises a presque quadruplé, atteignant 19 000 milliards de dollars EU en 2013 contre 5 000 milliards en 1996. Cela représente une croissance annuelle moyenne de 7,6%. Pendant la même période, les droits appliqués par les Membres de l'OMC ont diminué de 15% en moyenne.



Graphique 1: Droits appliqués par les Membres de l'OMC et commerce mondial des marchandises: 1996-2013



Source: Statistiques du commerce international, Profils tarifaires dans le monde.

9%

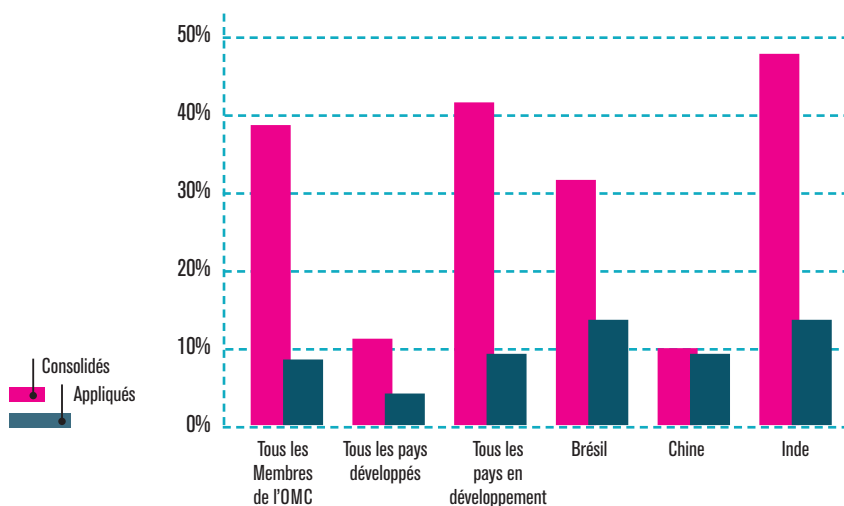
Droit moyen appliqué par les
Membres de l'OMC en 2013

Droits “consolidés” et droits appliqués

Au moment de leur accession à l'OMC, les nouveaux Membres s'engagent à maintenir leurs droits de douane en dessous du niveau “consolidé” spécifié dans leurs listes d'engagements. Néanmoins, les droits qu'ils appliquent effectivement peuvent être bien inférieurs à ces taux consolidés.

Le droit moyen appliqué par les Membres de l'OMC est de 9% tandis que le taux consolidé moyen atteint jusqu'à 39%. La différence entre les droits consolidés et les droits appliqués est encore plus marquée dans le cas des pays en développement (voir le graphique 2). Cela est dû au fait que les pays en développement ont négocié des plafonds de droits beaucoup plus élevés lors de leur accession à l'OMC. Les droits qu'ils appliquent effectivement ont néanmoins diminué de 22% au cours des 20 dernières années, ce qui est beaucoup plus que la baisse moyenne mondiale de 15%.

Graphique 2: Droits consolidés et droits effectivement appliqués par les Membres de l'OMC



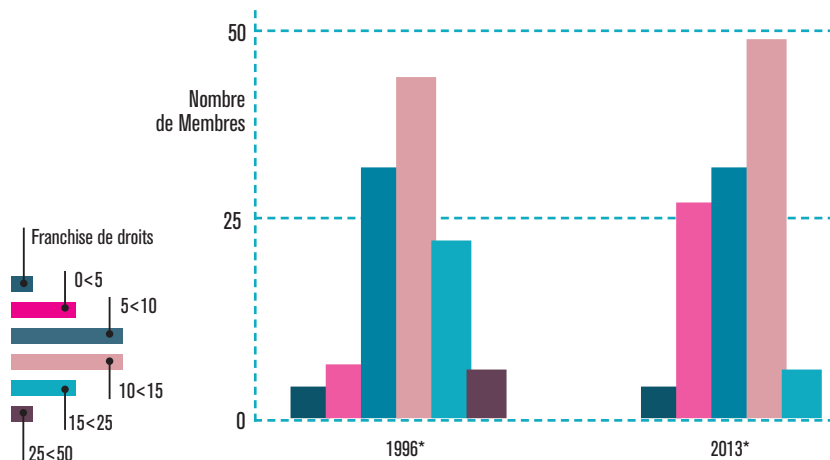
Source: OMC, *Profil tarifaires dans le monde*.

Taux de droits appliqués par les Membres de l'OMC

Les droits appliqués par les Membres de l'OMC varient en fonction des catégories de produits importés. Le graphique 3 montre qu'au cours des dix dernières années environ, les droits se trouvant dans la fourchette de 15 à 25% ont considérablement baissé tandis que les droits de 25% ou plus en moyenne ont complètement disparu. La majorité des droits se situent dans la fourchette de 10 à 15%.

Au cours des dix dernières années, la plus forte baisse des droits a été enregistrée par Maurice, dont le taux moyen appliqué aux marchandises a été ramené de 28,5% en 1996 à seulement 0,8% aujourd'hui, ce qui est l'un des taux les plus bas du monde. Les seuls Membres de l'OMC qui appliquent des droits inférieurs sont Singapour, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine), qui appliquent la "franchise de droits" et qui n'imposent des droits d'importation que sur quelques produits agricoles.

Graphique 3: Fourchette des droits appliqués par les Membres de l'OMC



Source: OMC, *Profils tarifaires dans le monde*.

* ou année la plus proche pour laquelle on dispose de données.

Étude de cas

L'Accord sur les technologies de l'information

Les accords sectoriels de l'OMC, comme l'Accord sur les technologies de l'information (ATI), ont fortement stimulé le commerce en faisant baisser les droits de douane. Conclu en 1996, l'ATI engage les pays participants à éliminer complètement les droits de douane sur tous les produits des technologies de l'information visés. À ce jour, 81 Membres de l'OMC ont signé cet accord.

L'ATI oblige les parties à accorder l'accès en franchise de droits non seulement aux importations en provenance des autres parties, mais aussi aux Membres de l'OMC qui ne sont pas parties à l'Accord.

Les exportations de produits des technologies de l'information ont atteint 1 500 milliards de dollars EU en 2013, c'est-à-dire qu'elles ont presque quadruplé depuis 1996 où elles s'élevaient à 439 milliards de dollars EU (voir le graphique 4a). Cela représente une augmentation annuelle moyenne de 8%.

Les participants à l'ATI représentent 97% du commerce mondial des produits visés par l'Accord. Au cours des 18 dernières années, la part des pays en développement dans ce commerce a augmenté pour atteindre près de 60% contre seulement 27% en 1996.

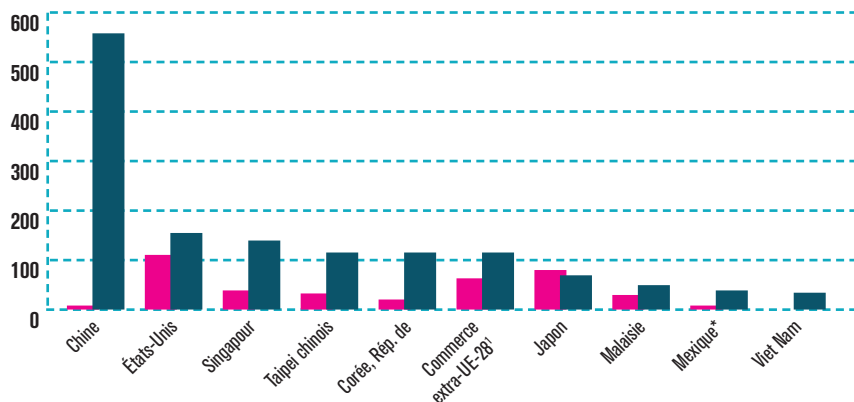
Les graphiques 4a et 4b indiquent les dix plus grands exportateurs et importateurs des produits visés par l'ATI et montrent comment la valeur du commerce mondial a évolué depuis 1996. La plus forte augmentation a été enregistrée par la Chine dont les exportations et les importations sont passées, respectivement, de 11 milliards à 549 milliards de dollars EU et de 13 milliards à 412 milliards de dollars EU entre 1996 et 2013.

Parmi les dix premiers exportateurs/importateurs de produits des technologies de l'information, seul le Mexique n'est pas partie à l'ATI. Néanmoins, le droit moyen qu'il applique aux produits visés par l'Accord est de 2,0% seulement, un taux bien inférieur à son taux consolidé de 35%.

En juillet 2015, les Membres de l'OMC ont conclu les négociations sur l'augmentation du nombre de produits visés par l'Accord. La nouvelle liste de produits comprend 200 produits supplémentaires dont le commerce annuel représente environ 1 000 milliards de dollars EU.

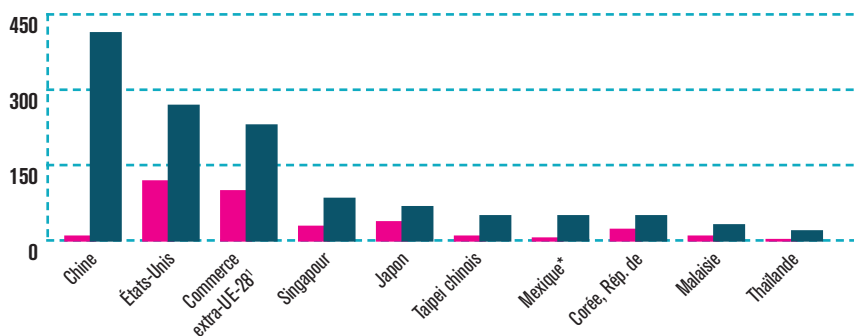
Graphique 4a: Les 10 premiers exportateurs des produits visés par l'Accord sur les technologies de l'information, 1996-2013

milliards de \$, classés en fonction des valeurs de 2013



Graphique 4b: Les 10 premiers importateurs des produits visés par l'Accord sur les technologies de l'information, 1996-2013

milliards de \$, classés en fonction des valeurs de 2013



Source: Base de données COMTRADE de l'ONU.

1 1996: UE-27.

* Non-membre de l'ATI.



Conclusions

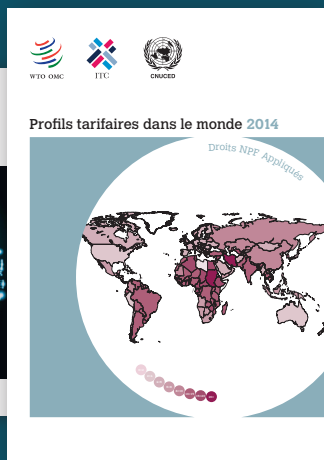
Le commerce mondial des marchandises a été stimulé par la réduction des droits d'importation au cours des 20 dernières années. Même les pays qui ont négocié des plafonds de droits élevés au moment de leur accession à l'OMC ont constamment abaissé depuis lors les droits qu'ils appliquent effectivement à leurs importations. Les accords sectoriels, comme l'Accord sur les technologies de l'information (ATI), ont stimulé encore plus le commerce en obligeant les participants à éliminer totalement les droits de douane sur les produits visés et à offrir les mêmes concessions à tous les autres Membres de l'OMC. Cela a favorisé l'ouverture commerciale et la croissance des échanges.

Renseignements complémentaires sur le commerce et les droits de douane

Les publications de l'OMC peuvent être achetées à la librairie en ligne de l'OMC et par l'intermédiaire d'un réseau mondial de distributeurs.



15ème anniversaire de l'Accord sur les technologies de l'information: commerce, innovation et réseaux de production mondiaux



Profils tarifaires dans le monde 2014



Statistiques du commerce international 2014